AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Bulletin n° 174 — 21 septembre 1978

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

LA DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

Avant le début des semis de céréales d'hiver, nous rappelons aux producteurs la nécessité d'une bonne désinfection des semences et notamment l'intérêt des spécialités mixtes assurant une protection contre les maladies, les ravageurs animaux (taupins, mouches grises...) et les dégâts dus aux corbeaux.

Pour les semences achetées, préalablement désinfectées, il est conseillé de vérifier sur l'étiquette la polyvalence de la désinfection et de la compléter s'il y a lieu. A noter que l'emploi d'une spécialité contenant un répulsif vis-à-vis des corbeaux ne s'impose qu'en zones généralement visitées par ces oiseaux.

Dans notre note n° 140 du 15 septembre 1977, nous avions abordé l'ensemble de ces problèmes. Nous nous limiterons cette année à diffuser le tableau des fongicides autorisés pour le traitement des semences (page 2).

Nous attirons cependant l'attention des céréaliers sur les points suivants :

1. Les risques d'attaques de mouches grises et d'oscinies : si les conditions climatiques actuelles (beau temps chaud) persistent, il faut s'attendre à des attaques graves, notamment de mouche grise. Assurer la protection avec une spécialité apportant 150 g de diéthion par quintal (Hylémox : 500 g/q).

Si l'on craint à la fois taupins, mouches grises et oscinies, préférer une association contenant :

- lindane et diéthion (Sanigran spécial : 500 g/q),
- lindane et endosulfan (Chloroblé fort, Superfix D : 200 g/q. Gammoran rouge B, Ceregam total, Quinolate MG : 300 g/q).

2. La progression du charbon nu de l'orge en 1978 : compte tenu de cette situation, cette maladie risque de se développer encore plus en 1979, d'où l'intérêt de ne semer que des semences traitées avec un produit efficace et à dose suffisante. Actuellement, deux matières actives sont reconnues efficaces contre ce champignon :

- carboxine (100 g/quintal), soit 300 g/q de Quinolate V 4 X triple
  ou 400 g/q de Quinolate V 4 X triple F 1,
- pyracarbolide (25 g/quintal) soit 400 g/q de Peltograin orge.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE - MOYENS DE LUTTE INDIRECTE

La présence en quantité importante de repousses de céréales contaminées lors de la levée des orges d'hiver et escourgeons peut être à l'origine des attaques d'oïdium et des pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge.

P136

.../...

FONGICIDES AUTORISES POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES

		MATIERES ACTIVES	BLE					ORGE				AVOINE		MAIS	
			Septorioses	Fusarium nivale	Fusarium roseum	Charbon nu	Carie	Helminthosporiose	Charbon couvert	Charbon nu	Oïdium	Charbon nu	Fusarium nivale	Fusarium roseum	Pythium
ACTION DE CONTACT	SPECIFIQUES	captane	+												+
		carbatène (2)					+								
		quintozène					+								
		oxychlorure					+								
		H.C.B.					+								
	POLYVALENTS	mancopper	+	+	+		+								
		mancozèbe (2)	+	+	+		+	+	+			+	+		
		manèbe (2)	+	+	+		+	+	+			+	+		
		mercure (1) (2)	+	+	+		+	+	+			+	+		
		oxyquinoléate de Cu.	+	+			+								
		thirame	+	+	+										
ACTION SYSTEMIQUE	SPECIFIQUES	carboxine				+			+	+		+			
		éthirimol									+				
	POLYVALENTS	bénomyl (3)	+	+	+		+								
		carbendazime (3)	+	+	+		+								
		méthylthiophanate (3)	+	+	+	+	+								
		pyracarbolide (3)						+	+	+					
		thiabendazole	+	+	+		+		+			+			

(1) Silicate de méthoxyéthylmercure

(2) Ces matières actives sont autorisées sur toutes céréales

(3) Ces matières actives ne font pas l'objet d'une autorisation de vente à titre individuel, mais uniquement dans des spécialités contenant également d'autres fongicides du tableau.

Les techniques culturales suivantes permettent de réduire ces risques :

- éliminer les repousses de céréales qui constituent l'un des principaux réservoirs de ces affections,

- éviter les semis trop précoces ; cette mesure est suffisante pour empêcher la transmission du virus de la jaunisse nanisante. En effet, les levées se feront à une période devenue défavorable aux vols de pucerons, principaux vecteurs de cette virose (à moins d'un automne particulièrement doux).

- COLZA -

GROSSES ALTISES

Les fortes captures d'altises enregistrées en bac jaune, liées au temps chaud de ces derniers jours, et la présence des premières morsures sur cotylédons, laissent présager une activité importante de ces insectes dans les jours à venir, sur jeunes plantules (perforation des cotylédons et des premières feuilles).

Afin de compléter l'action du traitement des semences et de limiter les dégâts sur cotylédons et premières feuilles, un traitement insecticide est à effectuer dès à présent, avec un produit à base de parathion (parathion éthyl à 200 g de m. a./ha, parathion méthyl à 250 g de m. a./ha), notamment sur les parcelles, au stade 1 à 3 feuilles du colza présentant déjà des morsures.

VIGNE

BOTRYTIS

Le temps sec et ensoleillé que nous connaissons enfin depuis plusieurs jours a pour conséquence de favoriser le dessèchement des foyers de pourriture existants.

Néanmoins, les viticulteurs désirant effectuer le quatrième traitement anti-botrytis (programme standard) devront le prévoir assez rapidement, cette dernière application étant à réaliser un mois avant la date présumée des vendanges.

Il ne faut pas oublier que cette année, toute pratique tendant à retarder la maturité serait fâcheuse. C'est pourquoi, il nous parait opportun de ne conseiller cette dernière application que dans les parcelles de cépages sensibles (notamment Gewurtztraminer et Riesling) où la présence de botrytis et de dessèchement de la rafle est observée.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

P137